



14 juin 2021
Avis de sécurité publique

**Réponse du GTNO aux
inondations dans le Dehcho, le Slave Sud, le Sahtu et la région d'Inuvik**

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) travaille activement par l'entremise des organisations de gestion des urgences (OGU) régionales dans les collectivités touchées afin de s'assurer que la réponse aux inondations est coordonnée, opportune et adaptée à la situation qui évolue rapidement. Les ministères du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest s'efforcent de fournir une variété d'aide et de soutien en fonction de leurs mandats respectifs.

Le ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) et les autres ministères ajoutent régulièrement du contenu pertinent et à jour à la section portant sur les inondations du site Web www.gov.nt.ca/fr/avis-de-securite-publique.

Message du ministère des Affaires municipales et communautaires (MAMC) :

Le MAMC et le ministère des Finances ont créé le Programme d'avances d'urgence en cas de sinistre. Ce programme permettra d'offrir du financement immédiat aux particuliers, aux petites entreprises et aux administrations communautaires qui ont subi les impacts des inondations cette année aux Territoires du Nord-Ouest.

Ceux et celles qui demanderont l'aide financière selon le processus standard prévu par la Politique sur l'aide en cas de sinistre pourront accéder immédiatement à une avance de fonds pouvant atteindre 50 % du montant réclamé. Une fois la demande d'indemnisation envoyée, tous les fonds versés dans le cadre du Programme seront soustraits du versement final admissible octroyé en vertu de la Politique.

Les montants maximums prévus par le Programme se détaillent comme suit :

- Propriétés résidentielles – 50 % de l'évaluation préliminaire, jusqu'à 10 000 \$
- Petites entreprises – 50 % de l'évaluation préliminaire, jusqu'à 10 000 \$
- Administrations communautaires – 50 % de l'évaluation préliminaire, jusqu'à 100 000 \$

Voici les principaux frais admissibles :

- Prestation d'urgence de services communautaires essentiels
- Mesures de sécurité (y compris le retrait de biens précieux et de matières dangereuses hors d'une zone menacée)
- Réparation d'édifices publics (et équipement connexe)
- Réparation d'infrastructures publiques (ex. routes, ponts)
- Enlèvement de structures endommagées qui menacent la sécurité publique
- Remise en état, réparation ou remplacement du domicile d'une personne (résidence principale seulement)
- Remise en état, réparation ou remplacement des meubles, vêtements et électroménagers jugés essentiels pour les particuliers

- Rétablissement des petites entreprises (y compris les bâtiments et l'équipement)
- Coûts liés à l'inspection, à l'évaluation et au nettoyage des dégâts

Les frais suivants ne sont pas admissibles :

- Réparations admissibles à un remboursement par les assureurs
- Coûts déjà remboursés en vertu d'un autre programme gouvernemental
- Dépenses d'exploitation normales d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental

Les particuliers, les petites entreprises et les administrations communautaires touchés par les inondations sont invités à joindre leur bureau régional du MAMC pour déterminer leur admissibilité au Programme et présenter une demande. Pour en savoir plus, visitez notre [site Web](#).

Aklavik :

- Les résidents sont de retour dans la collectivité.
- Heureusement, il n'y a pas eu de dommages importants aux structures de la collectivité. Il ne sera pas nécessaire d'évaluer les dommages.

Fort Simpson :

- Les évaluateurs de Laurin Adjusters Ltd sont dans la collectivité. Des renseignements sur leur horaire sont affichés sur les pages Facebook de Fort Simpson et d'autres endroits.
- Les travaux de réparations urgentes pour limiter l'étendue des dégâts et d'élimination des moisissures ont commencé.

Jean Marie River :

- Au 14 juin, six chambres du Nahanni Inn à Fort Simpson sont occupées par des personnes touchées par l'inondation. D'autres chambres sont disponibles au besoin.
- Il y a 16 personnes touchées par l'inondation qui iront au Nahanni Inn à Fort Simpson.
- Des travaux sont en cours pour répondre aux besoins en logement des résidents touchés.
- Le travail d'évaluation est terminé. Nous prévoyons de recevoir leurs conclusions sous peu.
- Les travaux de réparations urgentes pour limiter l'étendue des dégâts et d'élimination des moisissures ont commencé.

Fort Good Hope :

- Le travail d'évaluation est terminé. Nous prévoyons de recevoir leurs conclusions sous peu.
- Des contrats ont été conclus pour entreprendre des réparations urgentes afin d'éviter d'autres dommages et de réduire les dommages causés par la moisissure.

Hay River et rivière Little Buffalo

- Nous planifions l'évaluation des dommages pour Hay River et les environs de la rivière Little Buffalo.

Le MAMC a créé une page actualisée sur la saison des inondations de 2021. Pour en savoir plus, visitez le : www.maca.gov.nt.ca/fr/services/flooding.

Message du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Administration des services de santé et des services sociaux des TNO (ASTNO) :

- L'ASTNO mettra la dernière main à son intervention liée à la débâcle du printemps cette semaine en examinant la planification et les activités d'intervention, et ce, afin d'aider à éclairer les urgences futures.
- L'évaluation de la prestation des services de santé à Jean Marie River est en cours, car les dommages au poste sanitaire n'ont pas permis de reprendre les services. Entre-temps, toutes les personnes évacuées ont eu la possibilité d'avoir des conseils en santé mentale et en toxicomanie, en plus d'un soutien social pour les difficultés et la dévastation que représente la perte d'une maison ou d'objets de valeur.
- Les administrations de santé régionales ont collaboré pour assurer l'évacuation des bénéficiaires d'établissements de soins de longue durée et de soins à domicile dans les collectivités où les services pouvaient être maintenus. Dans la mesure du possible, ces personnes ont été évacuées avec leurs préposés aux services de soutien à la personne afin d'assurer leur familiarité et leur confort pendant cette période difficile.

Message du ministère de l'Infrastructure :

Fort Simpson :

- Les entrepreneurs continuent à nettoyer le site du complexe des travaux et services publics du ministère des Infrastructures.

Aklavik :

- L'agent d'entretien communautaire régional du ministère de l'Infrastructure continue d'aider la collectivité là où c'est nécessaire.

Message du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (MERN) :

- On continue de surveiller les niveaux d'eau dans les bassins des rivières Taltson et Liard à mesure que commence la fonte des neiges sur les hautes terres et de fournir des renseignements aux autorités locales, régionales et territoriales.
- On continue de fournir des conseils sur le rétablissement de l'environnement dans toutes les collectivités touchées par les inondations, au besoin.

Message du Secrétariat pour la COVID-19 :

- Les centres d'isolement offrent un hébergement à toute personne qui se trouve en situation d'auto-isolement, mais qui doit se déplacer à cause des inondations.
- Protégeons les TNO assure le suivi des personnes qui ont déposé un plan d'auto-isolement et qui s'isolent dans les collectivités à risque d'inondation, et reste en contact régulier avec elles au fur et à mesure que la situation évolue.
- Protégeons les TNO informe les personnes qui s'auto-isolent de ce qu'elles doivent faire s'il y a une évacuation dans leur collectivité.
- Le personnel des centres d'isolement a confirmé qu'il y a suffisamment de chambres disponibles pour recevoir et héberger les résidents en isolement dans les centres d'isolement des centres régionaux, si nécessaire.
- Si nécessaire, le Secrétariat pour la COVID-19 travaillera avec le MAMC et les personnes concernées pour s'assurer qu'elles disposent d'un moyen de transport sûr vers un autre lieu d'isolement.

- Le Bureau de l'administrateur en chef de la santé publique évalue les demandes pour circonstances exceptionnelles soumises à Protégeons les TNO visant à s'isoler dans les petites collectivités qui n'ont pas de centres d'isolement, en tenant compte du risque d'inondations dans l'évaluation globale des risques pour la santé.
- Le personnel du Secrétariat pour la COVID-19 chargé de la communication collabore avec le MAMC pour s'assurer que les informations sur l'évolution de la situation des inondations sont fournies au public et aux collectivités touchées en temps utile.

Message de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) :

- À Jean Marie River, les cinq logements de la SHTNO ont tous été touchés, et les réservoirs de carburant se sont renversés. Un rapport d'évaluation professionnelle a été reçu. Une analyse coûts-avantages a été effectuée pour les options de réparation, de remplacement et d'assainissement, dont le déplacement des logements vers des terrains plus élevés. Les réparations des logements sont en attente de l'avis de la collectivité au sujet des options de réinstallation, cherchant à déterminer les réparations et les remplacements nécessaires.
- À Fort Simpson, un rapport d'évaluation professionnel a été rédigé. Les espaces de vie de deux logements de la SHTNO ont été endommagés, et des réparations des systèmes électriques sont nécessaires. Une analyse des options de réparation a été effectuée.
- À Fort Good Hope, un bien de la SHTNO a été touché. Un rapport d'évaluation sur les mesures de réparation à prendre a été rédigé.
- À Aklavik, la SHTNO a fait tout ce qu'elle pouvait pour se préparer aux inondations. À l'heure actuelle, la SHTNO attend de savoir si des voies d'accès précises ont été endommagées par les eaux et doivent être remblayées. Un plan de refuge d'urgence a été dirigé par la collectivité.

Message de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest (SETNO) :

- La centrale de **Jean Marie River** a été nettoyée et réparée et fournit de l'électricité à la collectivité depuis le lundi 7 juin.
- Tous les clients de **Fort Simpson** et de **Fort Good Hope** pour qui un inspecteur en électricité a approuvé le rétablissement du courant ont de nouveau de l'électricité – seuls les bâtiments qui ont besoin d'autres mesures correctives et d'une approbation de la part d'un inspecteur en électricité du GTNO n'ont pas encore été remis sous tension.